

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Français langue étrangère 1.1			
Code	PEGE1B08FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit, en début de première année, de conduire l'étudiant à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE, dans toute sa complexité (différentes réalités, différents concepts de langue et de besoins...) ainsi qu'à une connaissance générale de la situation en Communauté française de Belgique.

Ensuite, il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de définir les concepts de FLE, de FLS, de FLES, de langue première et de diglossie ainsi que d'expliquer les caractéristiques des situations d'enseignement qui y sont liées.

II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer en quoi consiste une leçon zéro, d'identifier les enjeux qui y sont liés et son contenu.

III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déterminer et de justifier quel français enseigner en fonction de la situation d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B08FFA Français langue étrangère 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 1			
Code	13_PEGE1B08FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit, en début de première année, de conduire l'étudiant à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE dans toute sa complexité (différentes réalités, différents concepts de langue et de besoins...) ainsi qu'à une connaissance générale de la situation en Communauté française de Belgique.

Ensuite, il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE.

Cette activité d'apprentissage correspond à la totalité de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de définir les concepts de FLE, de FLS, de FLES, de langue première et de diglossie ainsi que d'expliquer les caractéristiques des situations d'enseignement qui y sont liées, et ce particulièrement en Belgique.

II. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de porter un regard critique sur un manuel en FLE.

III. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de déterminer et de justifier quel français enseigner en fonction de la situation d'enseignement.

IV. Au cours et au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les contextes de l'enseignement du FLE
- Les acteurs de l'enseignement du FLE
- Quelques définitions et concepts clés liés à l'enseignement du FLE
- Quelques réflexions sur la langue et sur l'enseignement d'une langue étrangère
- Les manuels en FLE
- La francophonie
- L'exploitation d'un documentaire

Démarches d'apprentissage

- Développement des contenus parfois de manière théorique, parfois plus en interaction avec les étudiants (lectures, réflexions, observations et synthèses)
- Exercices
- Lecture et visionnage de documents
- Travaux de groupe
- Travaux individuels
- Activités en extérieur
- Comptes rendus oraux

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiants et ceux-ci sont encouragés à poser des questions sur les éléments non compris.

Sources et références

La bibliographie du cours est postée sur la plateforme ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Présentations PowerPoint
- Articles tirés de revues spécialisées
- Extraits d'ouvrages de référence
- Différents manuels FLE
- Extraits vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen oral en janvier. La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée du TJ (20% de la cote) et de l'examen oral (80% de la cote).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exo	80			Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Lors de la récupération en Q2 ou en Q3 des épreuves de Q1, les travaux réalisés en Q1 ne sont plus pris en compte.

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).